

MÉMOIRE

Présenté au

BUREAU D'AUDIENCE PUBLIQUE EN ENVIRONNEMENT

dans le cadre du projet de la ligne à 735 kV Chamouchouane-
Bout-de-l'Île, du Saguenay-Lac-Saint-Jean à Montréal

par

Éric NADEAU
Saint-Lin-Laurentides,
Région administrative de Lanaudière

Le 1^{er} décembre 2014

1. Présentation :

Je m'intéresse particulièrement au projet puisque je suis l'un des propriétaires d'immeubles touchés par ce projet de ligne électrique. Je suis propriétaire d'une terre boisée située en zone agricole dans la région de Lanaudière et membre actif d'un regroupement militant contre l'implantation de ce projet de ligne électrique par Hydro-Québec, soit le comité Citoyens sous haute tension.

2. Mes préoccupations face à ce projet :

Premièrement, le tout à commencé suite à un appel téléphonique, où j'ai été informé que je devais prendre rendez-vous pour une consultation, étant un des propriétaires touchés par ce projet. Chaque propriétaire était rencontré en salle individuellement avec des représentants d'Hydro-Québec à leurs bureaux. Il va s'en dire que j'ai été intimidé et que je n'étais pas préparé à cette rencontre. Cette manière de procéder était inadéquate et continue à me préoccuper. Nous aurions dû tous être présents pour mieux se renseigner et faire part de nos commentaires et questionnements en groupe. Ils ont voulu nous diviser et faire en sorte que le moins de gens possible soit au courant.

Par ailleurs, Hydro-Québec continue encore de rencontrer des propriétaires en consultation privée. Selon moi, tous devrions être au courant de ce projet qui touche l'ensemble des québécois.

Également, dans les années 1970, avec l'inexpérience des gens de l'époque et le manque d'accès à l'information comme nous l'avons aujourd'hui, je suis d'avis que les servitudes de passage créées en faveur d'Hydro-Québec sur les terres privées situées en zones protégées, boisées et agricoles, n'auraient pas été accordées sur une aussi grande surface. L'arrivée de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (C.P.T.A.Q) a selon moi, permis de freiner cette pratique.

3. L'influence du projet sur l'environnement et la qualité de vie :

De plus, avec ce projet de la ligne électrique, nous les propriétaires allons subir des pertes de valeurs considérables. Je ne peux pas croire qu'en 2014, il n'y ait pas moyen de faire de l'électricité autrement qu'en coupant des quantités d'arbres et en saccageant autant d'espaces situés sur des terres privées, situées dans des zones protégées, boisées et agricoles.

Nous expliquons à nos enfants qu'il est important de protéger nos arbres, qu'il s'agit de nos poumons. La preuve que nous nous préoccupons de nos forêts, les institutions et organismes gouvernementaux donnent à chaque année aux enfants, des arbres à planter.

Que fait-on de l'habitat naturel de nos animaux ? La faune et la flore sont au cœur de mes préoccupations. Avec cette coupe de bois à blanc, il est évident que les animaux perdent de plus en plus d'espaces pour vivre.

Également, cela a des répercussions sur les humains. Par exemple, pour accéder à ma terre, je devrai circuler en dessous de la ligne électrique. Présentement, il y a une ligne de 735 kV près de ma terre et nous avons des chocs électriques lorsque nous circulons en dessous à certaines périodes. J'ai beaucoup d'inquiétudes face aux conséquences sur nous, les humains, ainsi que les animaux étant à proximité.

4. L'Acceptabilité dans le milieu :

À ce jour, plusieurs se joignent à moi afin de faire valoir leurs opinions et préoccupations face à ce projet de ligne électrique. Notre comité, soit Citoyens sous haute tension, a obtenu l'appui de plusieurs villes, municipalités et Municipalités régionales de Comtés (MRC), notamment par l'obtention de résolutions. Également, nous avons fait circuler une pétition dont les gens ont signé en grand nombre contre l'implantation de cette ligne électrique.

5. L'option proposée par Hydro-Québec est-elle la solution qui aurait le moins d'impact sur le milieu :

À mon avis, la solution proposée par Hydro-Québec a trop de répercussions négatives sur le milieu. Plusieurs autres options ont été soulevées par notre comité à Hydro-Québec, soit d'utiliser d'anciennes lignes électriques à 315kV déjà existantes, mais désuètes, d'utiliser des lignes souterraines dans des corridors déjà existants ou d'utiliser les compensateurs en série. Selon moi, Hydro-Québec n'a pas

étudié toutes les options qui lui ont été proposées.

6. Ma position face à ce projet :

Initialement, le but de ce projet était d'alimenter le Bout-de-l'Île de Montréal. En date d'aujourd'hui, les lignes sont branchées sans la nécessité de cette nouvelle ligne de 735kV. Maintenant, Hydro-Québec change sa version pour créée un nouveau poste à Terrebonne, soit le Poste Judith-Jasmin. Encore là, il y aurait l'expropriation d'environ 42 hectares, ce qui, à mon avis, n'a aucun sens.

Aussi, avec tous les surplus que nous avons et qui nous coûtent une fortune à gérer, les coûts d'un tel projet ne devraient pas être envisagés. Les québécois sont assez endettés comme cela.

Également, la fiabilité du réseau n'est pas en danger. Il n'y a pas de manque de courant autre que lorsqu'il y a de grands vents ou conditions météorologiques extrêmes.

7. Conclusion:

Pour toutes ces raisons, je suis en désaccord avec ce projet qui va à l'encontre du gros bon sens. Je ne crois pas que ce projet a sa raison d'être.

« Fin du document ».